

Honoraire de l'agence Cabinet Flash Immobilier

BAREME D'HONORAIRE DE L'AGENCE VERSION 2018 Mise à jour au 1er avril 2018,

Frais de transaction TTC (TVA à 20%)

Mise en vente du bien, reportage photo, entremise et négociation, visite du bien, PART HONORAIRE
Rédaction compromis de vente, accompagnement et suivi du dossier jusqu'à la CHARGE VENDEUR
CHARGE ACQUEREUR réitération de l'acte authentique,

REMUNERATION FORFAITAIRE SUR LES BIENS INFERIEURS A 50 000 € FORFAIT 5000 € TTC

FORFAIT 5000 € TTC DE 50 001 € à 75 000 €

FORFAIT 6 500 € TTC DE 75 001 € à 150 000 € 7%

DE 150 001 € à 200 000 € 6%

A PARTIR DE 200 001 € 5%

GARAGE, PARKING 15% avec un minimum 2 000 €

Avis de valeur 150 €

Vente dans le neuf Honoraire à la charge du promoteur Le taux de commission s'étend TVA incluse au taux en vigueur, Rénumération TTC sera à la charge du mandant (Acquéreur ou vendeur conformément au mandat)

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial